

Les habitants de la Communauté de Communes disposent de **deux déchetteries** :

Déchetterie de Saint-Jean-de-la-Haize Les petites planches 50300 Saint-Jean-de-la-Haize	Déchetterie de Saint-Ovin La Paumerie 50300 Saint-Ovin
---	--

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES :

Le changement entre les horaires d'hiver et les horaires d'été a lieu le lundi suivant le changement d'heure national.

Les déchetteries sont **fermées les jours fériés**.

	Horaires d'hiver (novembre à mars)		Horaires d'été (avril à octobre)	
	Saint-Ovin	Saint-Jean-de-la-Haize	Saint-Ovin	Saint-Jean-de-la-Haize
Lundi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	Fermé	8h30 - 12h30	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Jedi	Fermé	13h30 - 17h00	Fermé	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00	8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h00 - 17h30

L'ACCÈS EN DÉCHETTERIE :

Si vous perdez votre carte ou si vous déménagez, contactez la mairie de votre domicile ou la communauté de communes

→ Les déchetteries sont accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès à retirer auprès de la mairie de votre domicile, sur présentation d'un justificatif de domicile.

→ L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

→ Les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les gravats, le bois, le carton.

→ **Pour les particuliers uniquement** : Les DEEE - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : réfrigérateur, machine à laver, grille-pain, ordinateur, téléviseur, téléphone portable, tube fluorescent (néons), lampes fluocompactes dites « basse consommation », les déchets dangereux des ménages (piles, batteries, peintures, produits phytosanitaires...), les pneumatiques.

Les ampoules halogènes et ampoules classiques à incandescence sont à jeter dans les ordures ménagères.
Le dépôt des déchets nocifs est interdit.